



## Paysage Léconi -Batéké-Léfini

Document de stratégie pour la planification de la macro zone sous GRNBC de la Lefini.



Janvier 2009

## Acronymes

*COBA : COmmunautés de BAse.*

*FAO : Fonds mondial pour l'Agriculture*

*GRNBC : Gestion Communautaire des Ressources Naturelles.*

*MARP : Méthode Accélérée de Recherche Participative.*

*MOVs : Means Of Verification*

*OMS : Organisation Mondiale pour la Santé*

*ONG : Organisation non gouvernementale*

*PA : Plan d'Aménagement (et de Gestion Simplifié).*

*PAC : Plan d'Actions Communautaires*

*PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement.*

*PAM : Programme Alimentaire Mondial*

*PTF : Partenaires techniques et Financiers*

*UNICEF : Fonds mondial pour l'enfance.*

*USFS : United States Forest Service*

## Liste des Tableaux.

*Tableau n°1 : les expertises nécessaires*

*Tableau 2 : la composition de l'équipe de planification pour Léfini*

*Tableau 3 : Stratégie de participation des parties prenantes et du public*

*Tableau 4 : synoptique comparatif GCRN vs PA vs MARP*

*Tableau 5: Besoins en information et données pour le développement du plan d'aménagement pour la zone de GRNBC de NGO*

*Tableau 6 : Programmation et degré de réalisation du plan.*

## Table des matières.

Acronymes.....	2
Liste des tableaux.....	2
Introduction.....	3
<b>I. Composition de l'équipe de planification.....</b>	<b>5</b>
<b>I.1. Représentants des communautés de base.....</b>	<b>5</b>
<b>I.2. Le consortium.....</b>	<b>6</b>
<b>I.3. Les représentants des services techniques concernés.....</b>	<b>7</b>
<b>I.4. La société civile.....</b>	<b>7</b>
<b>I.5. Les opérateurs privés.....</b>	<b>8</b>
<b>I.6. Les partenaires techniques et financiers ou PTF.....</b>	<b>8</b>
<b>I.7. Tableau récapitulatif.....</b>	<b>9</b>
<b>II. Données et informations.....</b>	<b>11</b>
<b>II.1. Données monographiques.....</b>	<b>12</b>
<b>II.1.1. Données temporelles.....</b>	<b>12</b>
<b>II.1.2. Données physiques et spatiales.....</b>	<b>13</b>
<b>II.1.3. Données écologiques.....</b>	<b>13</b>
<b>II.1.4. Données sectorielles.....</b>	<b>13</b>
<b>II.1.4.1. Données socio-économiques et culturelles.....</b>	<b>14</b>
<b>II.1.5. Données institutionnelles.....</b>	<b>14</b>
<b>II.2. Plan d'aménagement et de gestion.....</b>	<b>14</b>
<b>II.2.1. Zonage et unités d'aménagement.....</b>	<b>14</b>
<b>II.2.2. Objectifs et activités de gestion.....</b>	<b>15</b>
<b>III. Stratégie d'implication des parties prenantes.....</b>	<b>15</b>
<b>IV. Stratégie de légalisation du processus GRNBC.....</b>	<b>19</b>
<b>V. Vision et objectifs pour la macro-zone GRNBC.....</b>	<b>19</b>
<b>VI. Cahier des charges et règlements intérieurs.....</b>	<b>20</b>
<b>VII. Elaboration d'un PA pour la macro-zone.....</b>	<b>20</b>
<b>VIII. Mise en place de mécanisme de suivi et d'évaluation du PA.....</b>	<b>21</b>
<b>VIII.1. Définition.....</b>	<b>22</b>
<b>VIII.2. Structures et outils.....</b>	<b>22</b>
<b>VIII.2.1. Structures.....</b>	<b>22</b>
<b>VIII.2.2. Outils de suivi et d'évaluation.....</b>	<b>22</b>
<b>Conclusions.....</b>	<b>23</b>
<b>Annexe I. Canevas indicatif du PA.....</b>	<b>32</b>
<b>Annexe II. Lexique.....</b>	<b>34</b>

## INTRODUCTION

Ce document de stratégie permet de donner une idée sur l'approche globale que le consortium a adoptée pour atteindre les objectifs de planification. Les différentes étapes pour la finalisation d'un plan d'aménagement seront bien définies et serviront de repères, à la fois pour servir d'orientation et pour mesurer l'avancement du processus de planification.

Ce qui est d'emblée certain est que le plan d'aménagement pour les macro-zones GRNBC est un plan issu d'un processus global et intégré :

- Global parce que la planification n'est qu'un élément parmi d'autres dont les actions de sensibilisation et d'information, le renforcement de capacités des communautés de base, la mobilisation des ressources, la structuration, l'implication des parties prenantes, la légalisation du processus de la GRNBC, l'appui technique, la mise en œuvre d'alternatives, etc.
- Intégré parce que la conservation des ressources naturelles, on le sait, ne peut se faire au détriment de l'amélioration des conditions de vie des communautés qui vivent autour, dans et même de ces ressources. Autrement dit, il n'y aura pas de conservation sans développement ni de développement sans conservation. Ce qui nécessite l'implication d'autres acteurs, d'autres parties prenantes. La multisectorialité qui caractérise ainsi la GRNBC, car lui est inhérente, entraîne la multidisciplinarité dans la composition des intervenants, et d'une manière générale la complémentarité dans les actions.

De plus, le plan d'aménagement sera simplifié dans le cas des macro-zones GRNBC, dans la mesure où il doit être à la portée des communautés de base, aussi bien dans sa lisibilité que dans sa mise en application. Comme son nom l'indique en effet, la gestion des ressources naturelles sera communautaire, se fera par conséquent par les communautés de base, avec tout ce que cela comporte comme difficultés et questions, surtout quand il s'agit de discuter sur les concepts d'aménagement et de gestion.

Simplification ne rime pas avec simpliste. Au contraire, elle vise le réalisme, l'adéquation et l'adaptation des concepts et des outils à l'échelle communautaire. A la limite, cette simplification peut aider à une meilleure compréhension des concepts, étant donné que, même à un certain niveau, des problèmes de terminologie et de définition des concepts comme ceux de l'aménagement et la gestion demeurent.

Le processus de planification de ce fait, dans le cas des macro-zones GRNBC, ne peut que suivre et être parallèle avec celui du landscape. C'est la raison pour laquelle d'ailleurs le contenu du document de stratégie s'apparente avec celui de notre stratégie d'intervention en matière de GRNBC, en termes d'étapes, de ressources, de démarche et d'outils entre autres. Dans un souci d'harmonisation, nous structurerons le présent document selon le modèle de l'USFS. D'une certaine manière, cette sorte de mise en parallèle permettrait aussi la mise en relief de la méthodologie MARP et de la stratégie d'intervention.

D'une certaine manière, il y a lieu de concilier au moins trois points de vue : celui de CARPE/USFS, du consortium avec sa méthodologie en GRNBC et les services techniques avec les nomenclatures d'usage. Là où les uns parlent d'objectifs du landscape, d'autres parlent d'unités d'aménagement, certains parlent d'objectifs de gestion.

La question de savoir par quel bout commencer en matière de zonage est fondamentale : se baser sur un zonage national ou du moins régional pour définir ceux locaux ou partir des

zonages au niveau local pour arriver par consolidation à un zonage de plus en plus large. Cette question se pose déjà d'ailleurs quand on évoque la nécessité d'avoir des plans d'aménagement des macro-zones compatibles au plan d'aménagement du landscape. Ce qui suppose de commencer avec le plan du landscape avant de commencer les plans des macro-zones. Dans la réalité pourtant la tendance est de commencer avec les macro-zones, et encore, car on débute surtout avec les « micro-zones » que constituent les terroirs des communautés villageoises.

Comme il s'agit d'un document de stratégie, on terminera cette introduction en mettant l'accent sur cet aspect hautement stratégique que constitue la manière procéder pour élaborer le PA d'une macro zone GRNBC. Nous avons en effet adopté la **stratégie** dite de « **tâche d'huile** » qui consiste à concentrer les efforts dans quelques villages d'une macro-zone qui ont montré un degré d'intéressement et de motivation, de finir les PA de ces villages et de consolider tous les PA à la fin du processus d'élaboration.

Ceci a pour avantage de donner du temps aux autres villages non intéressés, voire réticents, de voir et d'apprécier les résultats des premiers villages. C'est ce qui a été fait pour le village de Mpoh dans la sous préfecture de Ngo, pour la micro-zone de la Lefini.

Tout ceci suppose que l'élaboration d'un PA d'une macro-zone GRNBC passe par celle des PA des villages de cette macro-zone et qu'elle nécessite une certaine progression dans l'espace comme dans le temps selon certains critères. Autrement dit, tout ceci demande du temps car un PA ne peut pas être obtenu d'un trait. Il ne faudrait pas non plus oublier que ce n'est pas tellement l'obtention d'un PA qui le plus important, c'est surtout le renforcement des capacités et l'internalisation de ce plan par ceux qui vont le mettre en oeuvre, en l'occurrence les COBAs. Le PA n'est pas une finalité en soi, c'est surtout un moyen, un outil de gestion de leurs ressources naturelles en particulier et de leurs ressources en général. D'où la nécessité de bien finaliser et de boucler les travaux avec les COBAs, en prenant le temps qu'il faut.

Dans cette logique logique d'idée et en terme concret et pratique, un terroir donné ne pourra utiliser que son PA et non le PA de la macro-zone. Ce dernier document servira surtout de référentiel à un niveau de gestion plus élevé comme celui des autorités régionales et des services techniques régionales et centraux, en vue, entre autres, de cadrage ou encore d'élaboration d'autres plans de niveau plus haut : communal, régional, national...

Le landscape Leconi/Bateke/Lefini comporte plusieurs micro-zones, très distantes les unes des autres, d'autant plus que le landscape se trouve dans 2 pays, le Gabon et la République du Congo. Le degré d'avancement des activités de planification dans chacune de ces macro-zones varie. Etant donné que la stratégie de planification est la même pour toutes ces macro-zones, l'ossature sera du document de stratégie sera aussi la même. Seul le pourcentage des résultats varie. Il serait fastidieux de vraiment refaire un document dont le contenu sera spécifique pour chaque macro-zone, tout comme il serait lourd de mettre dans un seul document l'état d'avancement de chacune des macro-zones. On produira pour chaque macro-zone un document de stratégie qui donnera une idée du degré de réalisation et de ce qui reste à faire dans chacune des macro-zones.

## **I. LA COMPOSITION ET LES ROLES DE L'EQUIPE DE PLANIFICATION.**

La première préoccupation pour l'élaboration d'un plan d'aménagement est de connaître la composition de l'équipe qui va le faire. Ce sont les besoins techniques et les types de secteurs en jeu, et par conséquent les données requises, qui déterminent le choix.

Pour la gestion communautaire, il va de soi que la collecte des données nécessaires se fait **avec, par** et **pour** les communautés de base.

L'élaboration d'un plan à un niveau communautaire diffère d'un plan d'aménagement d'un parc par exemple. Si ce dernier exige une équipe formelle de planification, le premier se base surtout sur la facilitation des séances de travail avec les communautés de base par une structure d'appui composée des membres du consortium ( WCS, PACT) et d'autres membres de la plate forme de la GRNBC. Cette dernière est une structure de concertation et de pilotage de la GRNBC qui regroupe toutes les parties prenantes impliquées dans la GRNBC que nous décrivons ci-dessous.

La planification d'une macro-zone GRNBC doit passer par deux étapes : la planification au niveau de chaque terroir villageois qui va se faire avec les villageois, et la planification au niveau de la macro-zone qui sera un exercice de consolidation des PA des terroirs de la macro-zone. Il va de soi que cet exercice va se faire plutôt avec la structure d'appui, mais avec toujours les représentants des terroirs constitués par les comités villageois de GRNBC.

### ***1.1. Les représentants des communautés de base.***

Ce serait un non sens de ne pas travailler avec les communautés de base, et ce depuis le début du processus. Pour la rédaction du document de planification, les communautés de base ont leurs représentants au niveau de la plate forme de pilotage de la GRNBC.

Ce sont les communautés de base qui ont aussi surtout les données nécessaires à la planification de « leurs » ressources. On obtient par le biais des communautés de base les données que notre méthodologie, la MARP, qualifie de primaires, par rapport à des données secondaires qui sont récoltées ailleurs, qu'elles s'agissent de résultats d'études et d'inventaires ou de données socio-économiques.

Les données sont collectées par, avec et pour les communautés de base, pour leur permettre avant tout d'avoir une meilleure vision de leur terroir et de leurs ressources.

A l'opposé des collectes de données par enquête, la MARP permet aux communautés de base de collecter les données pertinentes et de les traiter dans les mêmes temps et d'avoir sans délai non plus la restitution et les résultats. Ce qui non seulement leur procure de la fierté, de la satisfaction mais surtout leur a permis de s'étonner sur les découvertes qu'elles ont eues, générant une motivation et un inclination à mieux gérer leur patrimoine. Il y a surtout le renforcement des capacités que les villageois ont reçu, en plus des impacts de la sensibilisation en soi que constitue la MARP.

La planification de leur développement, intégrée à l'aménagement de leurs ressources naturelles, est en partie prise en charge par les communautés de base. Et ce depuis le début même du processus qui commence avec l'analyse des problèmes, l'identification des solutions, la détermination des axes stratégiques, jusqu'à la programmation des activités dans le temps, en passant par la conception des objectifs et des résultats attendus et le zonage grâce à la cartographie participative.

## ***1.2. Le consortium.***

Le consortium, composé des équipes de WCS et PACT, a pour rôle principal la facilitation des travaux de la MARP avec les communautés de base. En tant qu'organisme d'appui, le consortium renforce les capacités et des communautés de base ou COBAs, mais aussi des autres membres de la plate forme dont la société civile et les services techniques.

Dans le cadre de la planification, le consortium a surtout un rôle de facilitateur, laissant les autres parties prenantes assumer progressivement leurs rôles et responsabilités.

Toutefois, le consortium a pour rôle aussi de collecter les données secondaires, collectées avant ou après les séances de travail avec les villageois, pour recouper et étoffer les données primaires ou celles collectées au niveau des COBAs. Ce sont par exemple les résultats des études socio-économiques effectuées par des organismes de développement, ou encore des inventaires biologiques réalisées par une équipe d'une ONG de conservation. C'est l'équipe du consortium qui collecte et traite ces données.

Tout ceci amène toutefois à faire la part des choses. En effet, bien que les communautés de base aient un rôle certain à jouer dans la planification de leur zone, et particulièrement dans l'élaboration du document de planification, leurs capacités sont limitées, limitant de ce fait leur marge de manœuvre. Elles auront toujours besoin d'un appui, d'un certain niveau d'encadrement tout au long du processus. De ce fait aussi, les organismes d'appui se voient attribuer le rôle de maitre d'œuvre pour la confection du plan d'aménagement des ressources naturelles des communautés de base. Ce rôle devrait normalement être celui des services techniques de l'Etat. Le maitre d'ouvrage étant les communautés de base.

Le consortium a ainsi en premier lieu pour rôle et responsabilité d'encadrer et d'appuyer les communautés de base dans la réalisation du PA : réalisation du document de plan et des activités par la suite. D'une manière plus détaillée, ceci revient à accomplir les tâches aussi différentes que variées recensées dans la méthodologie et stratégie d'intervention de la GRNBC.

A part les communautés de base, le consortium vient aussi en appui au renforcement des capacités de la société civile pour que les membres de celle-ci soient à même d'accomplir les rôles et responsabilités qui leur ont été assignés dans le cadre de la plate forme GRNBC. Cette structure de concertation a été mise en place pour la coordination des activités du processus GRNBC en général et de la réalisation du PA, c'est-à-dire de son élaboration et de sa mise en œuvre. Elle est le dispositif qui concrétise une stratégie d'implication des parties prenantes qui sera développée dans une partie de ce document.

Le consortium se chargera aussi de la collecte des données secondaires pertinentes évoquées ci-dessus, en vue d'étoffer, sans les étouffer, les données primaires livrées par les communautés de base.

C'est le cas pour la cartographie participative dont les résultats seront numérisés et superposés sur une carte géo-référenciée.

Il en va de même pour les données sur la faune et la flore. Les aspects plutôt qualitatifs et approximatifs des données primaires seront complétés par les caractères plus quantitatifs et précis des études et inventaires faites ou à faire, ou encore à faire faire.

Les aspects socio-économiques pourront aussi faire l'objet d'études approfondies, comme les études de filières, les études de faisabilités d'un projet de reboisement ou d'élevage, ou encore des études techniques portant sur les nouvelles variétés de semences ou boutures...

Pour le cas du landscape des plateaux Batéké, le renforcement de la société civile, et en l'occurrence de deux ONG locales est une réalité concrète. Ces dernières ont bénéficié de formation sur le tas sur l'élaboration de PA, la conduite de la MARP sur le terrain, la conduite d'études de filières porteuses...

Au vu de ces tâches, et d'une manière classique, le consortium devra être composé de spécialistes en biologie et/ou foresterie, en socio-économie, en SIG et en agriculture. Pour les données sur la forêt, on les obtient généralement au niveau des départements ministériels concernés. Il en va de même pour l'élevage.

### ***1.3. Les représentants des services techniques concernés.***

L'élaboration du PA devrait se faire avec la collaboration étroite des services techniques concernés par la conservation de l'environnement, la foresterie communautaire et l'agriculture. D'ailleurs, sur le plan légal, tout plan d'aménagement ressort de la responsabilité du ministère chargé des Eaux et Forêt et de la conservation de l'environnement. Pour le cas du landscape Batéké, il s'agit du ministère de l'Economie Forestière.

Les services décentralisés des Eaux et Forêts et de la conservation de l'environnement, et généralement celui de l'agriculture et de l'élevage, ont été toujours impliqués dans tous les travaux sur la GRNBC. Ils sont membres aussi de la plate forme GRNBC.

Concernant particulièrement les services techniques des Eaux et Forêts et de la conservation de l'environnement, la rédaction du cahier des charges, un document très important qui régulent l'accès aux ressources naturelles et leur utilisation, leur revient.

C'est surtout un des outils clés de la GRNBC qui, de par son caractère normatif, permet aux communautés de base de mener dans les normes, et d'une manière orientée et balisée, les activités d'aménagement et de gestion de « leurs » ressources naturelles.

Dans la majorité des cas, les services techniques décentralisés ont fait preuve d'une certaine ouverture, sinon d'une ouverture certaine dans leur participation aux différentes étapes du processus GRNBC. Ils ont notamment, pour la plupart, reconnu la nécessité d'un appui technique dans ce domaine qui est relativement nouveau pour eux.

Dans le cas du landscape Batéké, les représentants des services décentralisés de l'administration forestière et de l'agriculture et de l'élevage ont participé en plein temps dans les différentes étapes de la planification, notamment à Mpoh, sous-préfecture de Ngo, pour les travaux de collecte de données par les outils de la MARP, ainsi pour les ateliers de la plate forme de GRNBC en vue de la structuration et l'affinement des données collectées. Ils ont joué un rôle prépondérant dans les discussions sur les unités d'aménagement, les aspects techniques de la restauration des forêts, les aspects de reboisement, sur les aspects techniques des projets d'élevage proposés par un groupement d'intérêt villageois.

### ***1.4. La société civile.***

La société civile est appelé à jouer un rôle important dans la GRNBC en général et dans l'élaboration du PA en particulier, de par sa position d'intermédiaire entre l'administration et les administrés, entre autres, et par conséquent pouvant jouer un rôle de plaidoyer par excellence. Il y a surtout le fait que les membres de la société civile, comme les ONG locales et nationales, ont des compétences utiles pour la réalisation des objectifs de la GRNBC et l'élaboration et la mise en œuvre du PA.

Sur le terrain, les ONGs locales s'impliquent déjà dans l'encadrement des communautés de base. Elles contribuent à la conduite de la MARP dans les villages, à l'analyse des filières porteuses, à l'élaboration des études de projets, dans le cas du landscape Batéké.

Faisant partie à part entière de la plate forme de la GRNBC, les ONGs locales ont ratifié la charte des responsabilités qui fait la part des choses. Ce document en effet définit les rôles et responsabilités de chacun des membres de cette structure de concertation et de coordination sur la GRNBC. L'élaboration et le suivi des activités du PA font partie de ces rôles et responsabilités.

Connaissant bien les réalités des zones qui font l'objet d'un PA, ayant intervenu au niveau des villages de ces zones, les ONGs contribuent efficacement aux différentes étapes qui mènent vers l'élaboration du PA.

Leur contribution sera déterminante car pertinente dans la programmation des activités du PA. Dans la plupart des cas, ces ONGs locales seront les acteurs mêmes de l'exécution de cet outil de gestion. C'est le cas pour les ONGs locales qui servent d'intermédiaires entre les communautés de base et les sociétés qui achètent les produits des villageois.

C'est dire combien les ONGs locales et autres associations du même acabit peuvent contribuer au processus et à la conservation de la biodiversité intégrée au développement communautaire.

Leur implication présente bien des avantages pour le consortium et l'administration forestière à qui elles apportent leur appui, tout en bénéficiant des appuis de ces derniers.

Pour le consortium en particulier, elles apportent un certain allègement financier et technique, dans la mesure où les ONGs locales pallient à un manque de personnel de terrain et constituent des compétences qui ne coutent pas aussi chers que les consultants. De plus, elles donnent lieu à un appui pour un « empowerment », mettant à l'actif du consortium des résultats en matière de renforcement des capacités de la société civile, sans parler de la responsabilisation de ces entités qui devront prendre la relève un jour ou l'autre.

### ***1.5. Les opérateurs privés.***

Le secteur privé joue un rôle d'une très grande importance dans le processus GRNBC en général et dans celui de la planification en particulier.

Les analyses de filières ont montré la nécessité d'avoir un marché sûr et un système de transport fiable pour la réussite des aspects « livelihoods » ou moyens de subsistance des COBAs, et partant la réussite de la GRNBC qui se base sur l'intégration du développement avec la conservation des ressources naturelles.

On doit prendre en compte dans le processus de planification toutes les données et informations sur ces aspects. C'est la raison pour laquelle on a tenu à avoir dans la plate forme GRNBC les représentants du secteur privé qui maîtrisent le circuit des produits, les coûts des facteurs, les différents et divers problèmes concernant le transport, les infrastructures routières...

### ***1.6. Les Partenaires techniques et financiers ou PTF.***

On aurait pu les mettre dans la société civile, mais des organismes onusiens comme l'UNICEF, le PNUD, OMS, FAO, PAM et autres ont une envergure et stature ou statut qui non seulement les confinent à une certaine neutralité mais les empêchent d'être juge et partie. On les classe habituellement dans la catégorie des PTF.

On a recours à eux surtout pour le financement des activités du PA, mais ils peuvent très bien aussi, le cas échéant, contribuer à la planification des activités, en ajoutant des inputs, notamment le genre de projet qu'ils peuvent financer ou même mettre en œuvre. Généralement, on fait appel à eux dans le cadre d'un atelier qui présente le premier jet d'un PA. L'existence d'un référentiel comme le PA ravit toujours les PTF dans la mesure où ils ont un document qui consigne d'abord les demandes et besoins des premiers concernés, en l'occurrence les communautés de base, d'autant plus que le PA est le résultat d'un travail effectué à la base et par la base. En plus, ils ont un document consolidé et intégré sectoriellement qui justifie la pertinence des projets à financer, contrairement à des projets isolés qui ne sont pas cadrés et insérés dans une certaine réalité, dans un contexte socio-économique, culturel et écologique donné.

En dernier lieu, un des aspects stratégiques du fait d'impliquer les PTF dans un atelier de validation d'un PA provient des opportunités pour des « matching fund » dans l'effort de mobiliser des ressources, facilité ici par la présence simultanée de plusieurs partenaires qui, en général, sont favorables au co-financement.

### ***1.7. Les compétences requises.***

Le tableau suivant permet d'avoir une idée des expertises nécessaires pour la réalisation du document de planification et d'aménagement d'une macro-zone GRNBC

**Tableau n°1 : les expertises nécessaires**

<b>Expertises nécessaires</b>	<b>Institution</b>	<b>Activités principales/ Rôles</b>	<b>Permanent / Punctuel</b>
Spécialistes de la MARP	PACT	Supervision, renforcement des capacités, conduite de la MARP et des ateliers sur le PA...	Permanent
Socio-économistes, socio-organisateur.	WCS, PACT ONG locales	Analyse de filières Appui à l'analyse des aspects socio-économiques et à la structuration des COBAs. Collecte des données monographiques.	Permanent
Planificateurs/Aménagistes	PACT	Elaboration PAC/ PA Définition des unités d'aménagement.	Permanent
Biologistes	WCS	Appui à l'analyse des aspects bio-physiques.	Permanent
Forestiers	Services techniques	Appui à l'analyse de la situation de la forêt et des aspects législatifs.	Permanent
Ingénieurs agronomes/ Elevage	Services techniques	Appui aux micro projets alternatifs.	Permanent
Spécialiste en SIG	WCS ou consultant	Numérisation des cartes, et éventuellement prise des coordonnées GPS sur terrain.	Punctuel
Spécialistes des aspects institutionnels.	Autorités locales	Appui à l'analyse des aspects institutionnels et législation.	Permanent

D'une manière générale, l'équipe de planification est l'équipe qui conduit la MARP, une équipe pluridisciplinaire composée principalement de socio-économiste, de planificateurs, de biologiste, de forestiers, d'ingénieurs agronomes et/ou en élevage. La compétence la plus importante est celle de bien maîtriser la MARP.

Un membre de l'équipe peut cumuler un certain nombre d'expertises. C'est le cas surtout du spécialiste en MARP qui est d'habitude un socio-économiste et/ou un socio-organisateur doublé d'une compétence en planification. Le biologiste dans la plupart des cas est aussi un forestier. Idéalement, les membres de l'équipe doivent tous connaître la MARP.

La numérisation des cartes requiert un spécialiste en SIG. Un membre de l'équipe ou son organisation peut avoir cette compétence. C'est le cas pour Batéké. Il est souhaitable toutefois d'avoir un vrai spécialiste, mais ponctuel, surtout pour les cartes consolidées.

La plupart des membres de l'équipe sont des permanents dans la mesure où ils font partie de la plate forme et, de ce fait, travaille en plein temps pendant les sessions ou ateliers consacrés au PA.

**Tableau 2 : la composition de l'équipe de planification pour Lefini**

Institution	Nom	
<b>Au niveau local /Ngo</b>		
Projet WCS-Plateaux Batéké	Désiré RAKOTONDRANISA	Développement communautaire
	Noé MABIALA	gestion des aires protégées, aménagement forestier
	Apollinaire TSOUMOU	Socio économiste
	Giglah BIKOUYA	Gestion communautaire
	Clément IKAMBA NKULU	Spécialiste en Monitoring
PACT	Emola MAKAMBO HASHIM	Développement communautaire : processus GRNBC
MEF	Bertin NGANDZION, Conservateur	Gestion de la réserve et de sa périphérie,
	Chef de Brigade de l'Economie Forestière de Ngo	Application de la loi et sensibilisation
Représentant du Ministère de l'Agriculture et de l'élevage	Chef de Secteur agricole de Ngo.	Techniques agricoles et d'élevage
Représentants des communautés	Femmes et hommes, nombre à définir lors de la réunion de prise de contact avec l'équipe de planification.	Agriculteurs, chasseurs, éleveurs,...
Ministère de l'Administration du territoire	Sous-préfecture de Ngo	Institution stratégique
ONGs locales et autres associations	AARL, ABATEK, DCDR	Appui communautaire
<b>Au niveau départemental / Djambala</b>		
Conseil départemental	Cabinet du vice Président du Conseil	Le conseil est chargé du développement de tout le département
Préfecture des Plateaux	Conseillers et autres	C'est la Préfecture qui sera chargée de

	services habilités dans le développement	valider le document au niveau 2
Direction départementale de l'Economie forestière	Service faune	Gestion Faune
	Service Forêt	Aménagement forestier et sylviculture
Direction départementale de l'agriculture		Agriculture et élevage
Direction départementale du Tourisme et de l'environnement		Expérimentation du tourisme dans la zone de Mpoh
Direction départementale de l'équipement		Information sur les routes prévues dans la région, aménagement du site de Mpoh
Direction départementale des mines et de l'Energie		Installations de la ligne haute tension Ngo-Djambala Nécessité de signer un cahier de charge ou un protocole d'entente avec l'administration et les communautés de base, vu que la ligne haute tension traverse la Réserve.
Direction Départementale de l'Hydraulique		Adduction d'eau dans la zone
Direction Départementale du Commerce		Promotion du commerce
Direction Départementale du Cadastre		Délimitation des terroirs de manière officielle
<b>Equipe de planification au niveau national / Brazzaville</b>		
WCS	Paul TELFER	Landscape Leader
	Jérôme MOKOKO	Gestion des aires protégées- Ornithologue
	Nazaire MASSAMBA	Planification d'un programme relatif à l'éducation Environnementale
	Moïse ZONIABA	Juriste
	Patrick BOUDJA	Spécialiste en SIG
PACT	Emola MAKAMBO	Développement communautaire, processus GRNBC
Ministère de l'Economie forestière	CNIAF	Normes de Gestion de la faune, de la flore et de gestion communautaire
	DFAP	Gestion et aménagement de la Faune
	DF	Exploitation et administration forestière
	SNR	Sylviculture
Ministère de l'Agriculture et de l'élevage		Amélioration des boutures de manioc, développement de l'élevage porcin
Ministère de l'Aménagement du Territoire		Aménagement des pistes
Ministère du Tourisme et de l'Environnement		Ecotourisme à Mpoh

## II. DONNEES ET INFORMATIONS

Les données à récolter sont principalement de deux catégories : bio-physiques et socio-économiques. Ces données sont à structurer selon un modèle donné de document de planification qui, d'une manière classique, contient une partie monographique avec les données spatiales, sectorielles, institutionnelles. La seconde partie se porte sur la planification proprement dite.

Pour le cas spécifique d'un plan d'aménagement forestier, l'accent sera mis sur le zonage avec ce qu'il comporte comme données inhérentes, telles les unités d'aménagement. Ces unités serviront pour définir les objectifs de gestion et les activités y afférentes.

Le zonage reflète les conditions désirées par les parties prenantes, en premier lieu les communautés de base, pour leur zone ou terroir. Les données pour un premier draft de zonage sont issues de la pratique de la cartographie participative effectuée au niveau du terroir villageois avec la population. Cet exercice permet d'avoir une idée de l'évolution d'une certaine situation regroupant la faune, la flore dans le temps, combinées avec le facteur social. Il permet surtout de connaître l'utilisation future du sol par les villageois.

Autrement dit, on aura deux types de données (socio-économiques et biophysique) et logiquement deux façons complémentaires de collecter ces données (qualitative vs quantitative), mais aussi deux temps de collecte (données primaires vs données secondaires).

D'une manière générale, la MARP possède des outils qui permettent de collecter des données de différentes catégories d'une manière méthodique et systématique : données temporelles, données spatiales, données sociales, économiques, culturelles, institutionnelles.

### ***II.1. Données monographiques.***

Notre stratégie d'intervention assure ainsi la matière et la manière dans la collecte d'information et de données. L'exhaustivité dans les matières et l'efficacité dans la manière par la complémentarité des données secondaires et quantitatives avec celles primaires plus qualitatives.

Les données qui suivent seront alors la synthèse des données primaires et secondaires récoltées tout au long du processus GRNBC.

#### **II.1.1. Données temporelles.**

L'historique d'un village est toujours à la fois utile et intéressante à plus d'un titre, ne serait ce que pour avoir une idée de la richesse ou de l'identité culturelle, sociale et économique d'un terroir. La MARP avec son outil « profil historique » permet de récolter les données sur les faits que les villageois considèrent comme marquants dans l'histoire du village depuis quelques dizaines d'années : date de création du village, origine des premiers habitants, nombre, arrivée des premiers missionnaires religieux, implantation de la première église, construction de la première école, épidémies de peste, invasion de bêtes sauvages, famine, maladies du manioc, etc.

On pourra apprécier les explications que les anciens du village donnent à ces phénomènes. On peut surtout aussi s'appuyer sur l'aspect révélateur de cet exercice, car les villageois découvrent réellement leur histoire à travers ce profil historique. Il y a aussi les leçons à tirer par les villageois sur certaines de ces découvertes. Pour la conservation des ressources en particulier, on peut noter combien les villageois regrettent la période passée où la vie était plus facile, où le gibier était à proximité, où la population était moins nombreuses, etc. Tout ceci constitue des points d'entrée pour la question de GRNBC dans les terroirs. Le profil historique est le premier exercice effectué avec les COBAs. Dans la structure d'un document de planification, les éléments du profil historique servent d'introduction.

### **II.1.2. Données physiques et spatiales.**

Les données primaires collectées avec les communautés de base, lors de la cartographie participative et le transect, constituent une base pour les données physiques et spatiales. Ces données sont, dans la mesure du possible, à compléter avec des données secondaires. Il faut même dire que pour cette partie, ce sont les données secondaires qui prendront l'ascendance. Les données sur les limites géographiques et administratives, les cartes surtout, doivent être collectées auprès des organismes appropriés. Elles peuvent aussi beaucoup aider les communautés de base à se situer géographiquement, et à améliorer leur carte du présent.

D'une certaine manière, dans cette partie on doit avoir les limites administratives, coutumières et géographiques qui situent le terroir par rapport aux autres villages et au territoire. Le tout doit être situé aussi par rapport à une province, voire au pays.

A part la carte du terroir, élaboré avec l'aide des villageois, les autres cartes existent déjà et constituent des données secondaires, selon le jargon de la MARP. Ces cartes donnent déjà des éléments sur la topographie, les cours d'eau, les reliefs...ainsi que les limites des différentes aires de conservation, d'exploitations forestières, minières ou autres.

### **II.1.3. Données écologiques.**

Les données primaires sur l'écologie et la biologie sont aussi collectées à partir des outils MARP ci-dessus. Elles peuvent donner une certaine idée ou image de la situation de la faune et de la flore, selon la perception des communautés de base. C'est dire son importance. Toutefois, les données primaires ont leurs limites. On doit les compléter avec des données secondaires collectées par enquêtes ou par documentation, voire même par des études et inventaires ni nécessaires. Elles ont surtout pour finalité de montrer la richesse mais aussi la dégradation des ressources naturelles.

C'est avec les données secondaires que l'on doit compléter ces acquis des communautés de base. On doit vulgariser, c'est-à-dire mettre à portée de la compréhension des COBAs la valeur des ressources clés en matière de faune et de flore, leur rareté.

### **II.1.4. Données sectorielles.**

La conduite de la MARP permet de cerner tous les problèmes d'un village et d'un terroir donnés. L'accent est surtout mis dans un premier temps dans la collecte des données sur les aspects socio-économiques et culturels.

Par l'utilisation de l'outil MARP « arbre des problèmes », tous les problèmes sont connus. Chaque villageois présent est invité à écrire sur un bout de papier tous les problèmes qu'elle connaît, un problème par bout de papier. On collecte ces papiers pour les lire publiquement et les afficher sur un tableau, en prenant soin de mettre dans une même rangée ou colonne les problèmes qui se ressemblent : problèmes de santé, agriculture, économie, infrastructures, etc. On aura ainsi les axes stratégiques, en mettant simplement un titre qui convient à chaque colonne.

Avec l'arbre des solutions, on arrive à entrevoir les solutions aux problèmes identifiés.

On pourra ainsi avoir les données monographiques mais aussi les données pour la planification.

Les données collectées pourraient être utilisées, si on le veut, pour la confection d'un plan de développement territorial. Ce qui sera un plus.

#### ***II.1.4.1. socio-économiques et culturelles.***

Avec ces données, on peut élaborer une étude socio-économique, voire une analyse de filière. La MARP permet de collecter les données sur les villages, les pistes, le transport, la production, les produits clés pour un village, notamment sur la pêche, la chasse, la collecte des produits de la forêt, les marchés, etc.

Comme on l'a dit, la MARP a des outils spécifiques qui permettent de collecter d'une manière systématique les données requises pour un plan d'action ou le PAC :

- Identification des acteurs par le tableau des parties prenantes et les diagrammes.
- Identification des ressources et produits par l'outil « calendrier saisonnier »
- Identification des problèmes de santé liés aux saisons : « calendrier saisonnier »
- Identification des atouts et potentialités : « cartographie participative » et « transect ».

En bref, pour tous les secteurs possibles, la méthodologie possède les moyens d'avoir les données et informations pertinentes.

#### **II.1.5. Données institutionnelles.**

L'utilisation de l'outil MARP « diagramme de Venn » et « diagramme de Chapati » a permis de collecter ce type de données auprès des villageois. Ces deux outils demandent aux COBAs d'identifier et de recenser tous les acteurs et organismes qui travaillent dans le village. Un des outils est utilisé pour les institutions d'Etat comme les services de l'agriculture, des eaux et forêts, la gendarmerie, la santé, etc.

En plus du nombre, de l'aspect quantitatif, ces outils permettent aussi de mesurer le degré d'utilité, d'opérationnalité et d'importance de ces organismes et institutions selon les points de vue des villageois.

La situation problématique de certains villages trouve leur explication dans ces données institutionnelles. De même, ils peuvent aussi puiser des solutions dans ce domaine institutionnel.

D'une manière globale, ces outils permettent de systématiser l'identification des parties prenantes et de acteurs.

### **II.2. Plan d'aménagement et de gestion.**

Avec cette seconde partie commence la partie planification proprement dite, et plus axée sur les ressources naturelles, sans minimiser les aspects de développement. On peut en effet dire que la première partie a été plutôt descriptive et par conséquent passive, même si elle a permis d'avoir une idée des potentialités et richesses à valoriser.

Tandis qu'avec la seconde partie, on va commencer à aborder les résultats de l'analyse des problèmes et des solutions, notamment les activités à mettre en œuvre, et de les articuler avec les voies et moyens identifiés lors du processus MARP, et notamment avec la « carte de rêve » des communautés de base.

#### ***II.2.1. Zonage et unités d'aménagement.***

En résumé, on entame la phase active, visant la transformation, la modélisation d'une certaine situation existante vers une autre situation caractérisée et caractérisable par les conditions désirées exprimées par les parties prenantes.

Ce qui nous amène tout naturellement à la notion d'aménagement qui, réduite à sa plus simple expression (car il ne faut pas oublier qu'on doit aussi expliquer cette notion aux communautés de base), consiste à changer la physionomie d'un espace donné pour qu'elle soit conforme à des conditions désirées par les communautés de base et d'autres parties prenantes comme l'administration forestière, sur la base de divers facteurs et différents paramètres, principalement les potentialités et les problématiques.

Ce qui signifie aussi qu'on va découper ou plutôt apporter des changements aux découpages existants de cet espace, ou à l'utilisation du sol, pour adopter un terme plus usité dans ce domaine.

Dans la pratique, l'exercice de cartographie participative avec les paysans a permis de procéder à ce découpage. Les analyses des tendances et la vision spatiale de l'évolution d'une dégradation de la forêt dans le temps et dans l'espace ont renforcé la prise et la crise de conscience des COBAs pour aller vers une meilleure gestion de leurs ressources naturelles. Les villageois sont conscients en effet que la situation de dégradation qu'ils ont visionnée, avec émoi, leur est imputable.

### ***II.2.2. Objectifs et activités de gestion.***

Une fois les données sur le zonage et les unités d'aménagement bien collectées, on doit aller dans les détails, c'est-à-dire dans les objectifs spécifiques liés à chacune des unités d'aménagement identifiées.

Lors des travaux de collecte de données avec les COBAs, il y a eu deux temps consacrés plus ou moins aux aspects de développement, et ensuite aux aspects de conservation. Les deux sont liés dans l'espace comme dans le temps.

L'élaboration du PA sur la base du PAC se fait au niveau de la plate-forme, et consiste à entrer en profondeur et en détail sur le zonage, les unités d'aménagement et les objectifs et activités de gestion qui vont avec.

Il s'agit en fait de mettre en correspondance les unités d'aménagement avec les objectifs et activités qui ont été définis lors des séances de MARP, et surtout de combler les lacunes de données sur les unités d'aménagement axées sur la conservation.

## **III. STRATEGIE D'IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES.**

Toutes les parties prenantes possibles sont impliquées dans la GRNBC par un mécanisme stratégique que constitue la plate forme de la GRNBC dont les membres sont énumérés plus haut.

Pour gérer il faut des outils, un plan, un contrat, des acteurs bien structurés et compétentes, des règlements internes, des cahiers des charges. Le plan ou PA, tout comme son élaboration, n'est qu'un élément d'un tout.

Le caractère multidimensionnel, entre autres, d'un PA, nous le réitérons, exige la multidisciplinarité des acteurs, et se fonde sur une dynamique de complémentarité. Cette complémentarité est à la fois verticale et horizontale. Verticale car les communautés de base ont besoin d'un encadrement, et horizontale parce que les diverses entités d'appui se complètent aussi.

C'est une des argumentaires utilisés pour convaincre les uns et les autres de participer à la GRNBC, un facteur fédérateur par excellence. Toutes les parties prenantes concernées y trouvent leur compte et leurs intérêts, surtout après des campagnes de sensibilisation et d'information basées sur des argumentaires solides et pertinents. Une stratégie de communication a été élaborée pour cela, dont les argumentaires sont actualisés lors des différentes rencontres et séances de travail avec les parties prenantes.

**Tableau 3 : Stratégie de participation des parties prenantes et du public**

Parties prenantes	Mandat	Niveau d'implication dans le plan d'aménagement				Méthodologie et/ou plateformes d'implication	Outils de communication	Renforcement de capacité
		Conditions désirées	Objectifs	Choix des options	Zonage			
<b>Niveau central (responsabilité de l'équipe de planification.</b> ° Des actions de lobbying auprès des Ministères et des bailleurs de fonds seront nécessaires afin qu'ils appuient le coût du renforcement des capacités au niveau départemental ainsi que celui des ateliers consultatifs								
Ministères, Agriculture, Aménagement du territoire.	Concertation et Validation	Oui	Oui	Oui	Oui	Membre d'Equipe de Planification (EP), ateliers pour la validation,	Emission télévision et/ou radio, Correspondance , etc	Dans les différentes plateformes citées à gauche, aussi les ateliers nationaux organisés par les autres acteurs
<b>Niveau départemental</b>		Prévoir comment créer les plateformes consultatives dans les provinces / départements.						
Directions départementales et autres administrations impliquées	Consultation	Oui	Oui	oui	Non	Réunions départementales	Emission télévision et/ou radio ; Téléphone	Dans les différentes plateformes citées Appui de WCS en cas de difficultés
<b>Niveau local</b>								
Administration locale.	Participation, Concertation et implication	Oui	Oui	Oui	Oui	Le Draft du document sera élaboré et fera l'objet des amendements au niveau local. Tenir de temps en temps des réunions pour voir comment avancer le processus	Réunions de concertation, Procès-verbaux, Compte rendu	Ateliers sur les lois, textes environnementaux , Ateliers sur la gestion communautaire

Parties prenantes	Mandat	Niveau d'implication dans le plan d'aménagement				Méthodologie et/ou plateformes d'implication	Outils de communication	Renforcement de capacité
		Conditions désirées	Objectifs	Choix des options	Zonage			
Population locale : représentants des autorités traditionnelles, les chasseurs, pêcheurs, fermiers, hommes/femmes, etc.	Participation, Implication et Concertation	Oui	Oui	oui	Oui	Participation sur la planification d'utilisation de	Campagnes de sensibilisation, Films et documentaires sur la gestion communautaire des ressources	Ateliers sur les lois, textes environnementaux, acteur direct dans le développement des plans pour les différentes micro-zones
Représentant des Groupes marginalisés	Participation, Implication et Concertation	Non	Oui	Oui	Oui	Participation dans les réunions spécifiques sur la planification du plan d'aménagement	Entretien et réunion	Informations sur la situation de la zone
ONGs et autres groupes organisés (religieux, enseignants, etc.)	Participation, implication et Concertation	Oui	Oui	Oui	Oui	Réunions spécifiques sur la planification d'utilisation des terres (organisées par le Consortium), comités villageois.	Campagnes de sensibilisation  Réunions dans les plateformes CD, DVD, Internet, Correspondances	Réunions et sensibilisation sur l'avancement du processus
Associations locales	Concertation et Consultation	Oui	Oui	Oui	Oui	Participation aux réunions spécifiques sur la planification d'utilisation des terres.	Campagnes de sensibilisation Correspondance, communiqué et autres	Réunions des partenaires, Sensibilisation sur la notion de gestion communautaire

Parties prenantes	Mandat	Niveau d'implication dans le plan d'aménagement				Méthodologie et/ou plateformes d'implication	Outils de communication	Renforcement de capacité
		Conditions désirées	Objectifs	Choix des options	Zonage			
Secteur Privé	Concertation	Oui	Oui	Oui	Oui	Information sur la situation de la zone, Présentation des opportunités	Documentaire, fiche faisant état de la zone,	Appui à l'identification des circuits de commercialisation et à d'autres pistes de développement communautaire
<b>Institutions de Recherche et de Formation</b>	Consultation	Non	Oui pour certains objectifs	Non	Non	Correspondance (traditionnelle ou électronique), entrevue lors des enquêtes	Rapport sur l'état de la zone	TDR

#### **IV. STRATEGIE POUR LA LEGALISATION DU PROCESSUS GRNBC**

Le processus de planification n'étant qu'un élément du processus de la GRNBC, la légalisation de cette dernière entrainera de facto la reconnaissance formelle et l'officialisation du PA qui est un des outils de la GRNBC.

De plus, les services techniques concernés ainsi que les autorités à tous les niveaux sont impliqués dans le processus, faisant partie de la plate forme pour la GRNBC, et ayant signé une charte des responsabilités et les contrats de transfert de gestion.

La légalisation ne peut que couler de source aussi, quand on sait que le code forestier légalise d'une certaine manière la « forêt des communautés », autrement dit la GRNBC. Vu sous cet angle, le PA est un élément de cette législation. Il est même la condition sine qua non de la gestion de leur forêt par les communautés de base, et il l'est doublement, techniquement et légalement.

Par ailleurs, l'administration forestière est l'entité qui élabore les cahiers des charges. Il est à rappeler que les ressources naturelles comme la forêt appartiennent à l'Etat. De ce fait, quand l'Etat permet à d'autres entités l'utilisation de ces ressources, qu'il s'agisse d'exploitation ou de gestion, il y a transfert de gestion et non de propriété.

D'une manière plus pratique, sur le terrain, le fait d'avoir toutes les parties prenantes réunies dans une structure de concertation pour la mise en œuvre du processus de la GRNBC, ouvre la voie à son officialisation et à sa légalisation.

Dans cette charte, les autorités locales s'engagent par exemple à s'occuper de la légalisation et de la plate forme et du processus GRNBC. Les services techniques ont accepté de s'atteler à la rédaction du cahier des charges, avec l'appui technique du consortium.

En plus de la ratification de la charte des responsabilités par tous, il y aura la signature, à une étape donnée, du contrat de transfert de gestion entre l'administration forestière et les communautés de base.

Comme on l'a toujours dit, le PA fait partie des outils et pièces de ce contrat.

#### **V. VISION ET OBJECTIFS POUR LA MACRO ZONE GRNBC.**

Les toutes premières étapes du processus de la GRNBC ont permis d'informer et de sensibiliser les communautés de base et les autres parties prenantes sur l'importance de la conservation des ressources naturelles. Les COBAs en particulier ont été bouleversées par la découverte de la dégradation de leurs ressources naturelles ; une découverte que les cartes qu'elles ont elles mêmes dessinées a révélé.

Il n'y avait toutefois pas que les problèmes, il y avait aussi la découverte de leurs potentialités. Elles ont pu en clair avoir une meilleure vision de leur terroir. A partir de ces informations, les COBAs ont la possibilité de se forger une vision et de définir des objectifs pour une meilleure gestion de leur terroir.

Bien entendu, la définition de cette vision et de ces objectifs se fait toujours dans le cadre d'une intégration du développement avec la conservation. Il ne faut pas en effet se leurrer. Il faut bien connaître les préoccupations premières des communautés de base, et ce n'est pas la conservation, c'est la survie quotidienne. La conservation des ressources naturelles doit être liée avec la lutte contre la pauvreté, d'autant plus que les communautés de base vivent de leurs ressources naturelles, de leur forêt.

D'une manière globale, il y a ainsi des intérêts à concilier, les intérêts de ceux qui sont pour la conservation, et les intérêts de ceux qui ne sont pas pour, sans être contre, mais qui ont besoin de sensibilisation et surtout d'assurance que la gestion de ces ressources ne recèlent de pièges pour elles.

Les communautés de base n'avaient pas de vision avant les séances de MARP, et notamment de la cartographie participative et de l'analyse des tendances. Ces exercices leur ont réellement ouvert les yeux quant à la nécessité de gérer leurs ressources naturelles. Elles se sont rendues compte en effet que si elles ne font rien pour remédier à temps à la situation de dégradation, « c'est la mort » qui les attend selon leur propre terme.

Il a fallu en quelque sorte une vision catastrophique de la situation pour que les COBAs aient pu acquérir spontanément une vision positive et désirée du futur. Elles ont l'occasion de forger cette vision pendant la réalisation des 4 cartes du passé, du présent, du futur sans intervention et enfin du futur avec intervention.

La comparaison entre ces cartes ont permis aux villageois de voir l'évolution de la situation de leur environnement, grâce à une vision comparative. Sur les cartes, le passé était toujours meilleur par rapport au présent. Le futur sans intervention s'annonce toujours catastrophique, c'est pourquoi certains ont appelé cette carte la « carte de cauchemar », en comparaison à la dernière qui est la « carte de rêve ».

La vision des COBAs sur cette carte de rêve se résume presque toujours à ceci : un terroir où le village s'est développé avec beaucoup de belles maisons en brique et en tôle, où les routes existent, les hôpitaux, les écoles, le marché, mais aussi où les ressources naturelles, la forêt avec sa faune et sa flore sont restaurées et conservées. Des objectifs sont spontanément proposés : écotourisme, reboisement, conservation, restauration...

La vision, c'est un peu le retour en arrière vers le passé pour l'environnement, mais un bond en avant vers la modernité pour le développement socio-économique.

Les données secondaires viendront conforter les objectifs et unités d'aménagement ainsi identifiés. On devrait mieux connaître, en exemple parmi tant d'autres, le nombre d'éléphants, la régularité de leur passage, les plages, pour entériner un projet d'écotourisme que les COBAs ont basé sur la simple présence de ces mastodontes dans les environs.

## **VI. CAHIER DES CHARGES ET REGLEMENTS INTERIEURS.**

La gestion des ressources naturelles par les communautés de base doit se faire dans les normes requises. Le niveau des capacités des COBAs en matière de gestion des ressources naturelles nécessite des outils adaptés et simplifiés, ainsi que des directives pratiques précises, pour éviter en premier lieu, et entre autres, les dérives et les abus. C'est la raison pour laquelle, en plus du PA, on aura à faire établir par les COBAs les règlements intérieurs en matière d'utilisation des ressources, et le cahier des charges qui stipulent les droits et les responsabilités des COBAS quand elles gèrent les ressources naturelles.

## **VII. ELABORATION D'UN PA POUR LA MACRO ZONE.**

Le PA que nous sommes en train de réaliser sur terrain est un PA pour un terroir donné. Le PA pour la macro-zone GRNBC serait la consolidation des PA des terroirs villageois de la zone. Il est quasi impossible de faire d'un trait, en une seule fois, un PA de la macro-zone. Ce document ne pourrait être que la consolidation des PA de tous les terroirs d'une macro-zone donnée. Une des réalités fondamentales du terrain est que chaque terroir villageois connaît d'une manière très précise les limites de leur terroir et en est très jaloux.

En pratique et dans la réalité, ce sont les membres d'un terroir donné qui gère leur terroir. Ceux qui connaissent bien le terrain imagineront difficilement comment envisager que les clans, par exemple, d'un terroir donné puissent gérer le ou un ensemble de terroirs des autres, étant donné que gérer signifie en fait utiliser, valoriser, exploiter.

Sous d'autres cieux, on a réglé ce problème par une conciliation du régional avec le local. Ce qui s'est résumé en une sorte de devise : « gérer localement, penser régionalement ». Ceci veut simplement dire que les communautés de base doivent gérer leur terroir local, mais également être conscientes des impacts de leurs actions sur un espace plus élargi, et donc réciproquement aussi les impacts des actions des autres sur leur terroir. On peut même transcender la notion d'impacts pour parler aussi d'interaction tout court. Cet aspect devrait justement faire l'objet d'une sensibilisation et d'une information bien orchestrées, d'autant plus que les aspects de conservation et d'utilisation rationnelle des ressources naturelles sont des préoccupations partagées par les terroirs environnants.

La première chose à faire serait de collecter toutes les données secondaires pertinentes sur la zone : le landscape avec ses macro-zones, et puis la macro-zone GRNBC. Il s'agit de commencer par ce qui est global pour voir le cadre dans lequel s'insère la GRNBC.

Idéalement, on devrait avoir un zonage national et régional, ou du moins du landscape, comme base pour mieux insérer les micro et les macro-zones dans un contexte plus large, dans un souci d'harmonisation ou tout au moins d'articulation avec une politique globale, la politique forestière nationale entre autres, avec ce qu'elle comporte comme directives.

Faute de mieux, il va falloir opérer surtout à partir de la base pour ensuite remonter au sommet. C'est d'ailleurs la réalité sur le terrain. Ce qui n'est pas un grand inconvénient, car pouvant même être considérée comme une méthodologie aussi valable que d'autres. On peut en effet noter que la réalisation des plans régionaux de développement dans les pays en développement commence à la base, c'est-à-dire au niveau de chaque village ou terroir d'un territoire donné. On a des PAC ou plans d'actions communautaires dans chaque village. Ces PAC seront consolidés au niveau communal ou territorial pour élaborer les plans communaux ou territoriaux de développement, et ainsi de suite. Même si certains pensent aussi que l'élaboration des plans régionaux ou nationaux de développement devrait être réalisée en premier pour servir de cadre aux autres niveaux de plan.

On peut toutefois adopter une attitude plus souple, pragmatique et réaliste : partir des plans de base pour aller vers le régional et la national, tout en gardant en tête que les plans de niveau local peuvent toujours être réactualisés par l'éclairage que procure souvent, sinon toujours, la consolidation des plans d'un niveau plus haut qui, eux, ne sont en réalité que la consolidation des données collectées, d'une manière ou d'une autre, au niveau des régions et territoires. Les PA ne sont jamais figés.

Le PA est un plan qui met plus l'accent sur l'aménagement de l'espace et sur les ressources naturelles que sur les aspects de développement socio-économiques seuls. En d'autres termes, le PA intègre et concilie les aspects de développement consigné dans les PAC et les aspects de conservation que développe la partie « zonage et unités d'aménagement ».

## **VIII. MISE EN PLACE DE MECANISME DE SUIVI DU PA**

Le mécanisme de suivi évaluation est un des outils et dispositifs qui permettent d'assurer l'efficacité et l'efficience de la réalisation des activités du PA. Vérifier les impacts des activités, l'adéquation de celles-ci avec les objectifs, le degré de réalisation des objectifs.

Le premier outil du système est évidemment l'existence d'un plan. Ce plan comporte toujours des objectifs, des activités qui se déroulent sur un continuum temporel. Tout part de ce plan. Il fait l'objet d'un suivi des activités et d'une évaluation des objectifs.

Nous venons d'évoquer les deux termes « suivi » et « évaluation » qui sont à mieux définir.

### ***VIII.1. Définition***

Le suivi est l'action de vérifier régulièrement l'exécution et la progression des activités d'un plan donné, par rapport au temps et aux tâches inhérents à toute activité. Des problèmes au niveau de l'exécution des activités entraînent des retards ou des manquements au niveau des objectifs qu'elles sont censées réaliser. Le suivi est ainsi nécessaire pour rectifier le tir le cas échéant.

L'évaluation est celle d'apprécier le degré de réalisation des objectifs. L'évaluation peut se faire à la fin et/ou à mi-parcours.

Pour pouvoir évaluer efficacement la réalisation des objectifs, des critères sont nécessaires. Ceux-ci sont souvent définis déjà lors de la phase de planification, et figurent dans le cadre logique.

Autrement dit, le suivi se porte sur les activités et l'évaluation sur les objectifs et résultats attendus. Ainsi une meilleure internalisation d'un plan comme le PA facilitera son suivi et évaluation par les acteurs.

### ***VIII.2. Structures et outils.***

Après avoir défini le concept de suivi et évaluation, et après avoir précisé dans le temps les périodes de leur actualisation, Il est important de connaître qui et/ou quelle structure va mener ces activités de suivi-évaluation.

#### ***VIII.2.1. Structures***

Il n'y aura pas de suivi évaluation sans une structure pour le faire. De toute évidence, ce sont certains membres du village qui vont assumer cette tâche, et plus précisément des membres du comité villageois pour la GRNBC. Une formation leur sera assurée pour cette tâche.

De par les rôles qui leur ont été attribués, dans le cadre de la charte des responsabilités, les membres de la plate-forme GRNBC auront aussi à suivre l'exécution de la mise en œuvre du PA. Dans certains cas, et ce serait le cas idéal, une cellule ou volet de suivi évaluation existe au sein de la plate forme. Cette entité aura comme tâche aussi de former et /ou du moins d'encadrer le comité villageois chargé du suivi et évaluation.

#### ***VIII.2.2. Outils de suivi et d'évaluation.***

Les outils seront principalement les fiches de suivi et les critères de suivi évaluation. Les ressources humaines identifiées pour ce travail de suivi et d'évaluation devront suivre une formation sur la manipulation de ces outils.

Les fiches de suivi serviront à collecter les données pertinentes qui permettent de suivre le bon déroulement des activités du plan. Ce sont des questions qui sont posées d'une certaine manière et qui exigent des réponses claires permettant de mesurer l'exécution et les impacts des activités.

Le degré de réalisation des activités détermine le degré d'atteinte des objectifs et résultats attendus.

## CONCLUSION.

On ne devrait jamais perdre de vue que le Plan d'Aménagement et de Gestion Simplifié est un outil de gestion à l'usage des communautés de base. Il doit être compréhensible par ces dernières et surtout refléter leurs souhaits, leurs conditions désirées, leurs objectifs. Il doit être praticable par elles.

Le processus de planification fait partie d'un processus plus global qui est celui de la GRNBC. Le PA n'est qu'un des outils de la GRNBC avec le cahier des charges et les règlements intérieurs. Les étapes et les parties prenantes seront mieux comprises si on arrive à les comparer. Le tableau synoptique suivant essaie de donner une vue global et un survol des étapes et des résultats attendus avec les moyens de vérifications ou MOVs.

**Tableau 4 : synoptique comparatif GRNBC vs PA vs MARP**

Processus GRNBC : Stratégie d'intervention	Processus de planification : Document de stratégie	Méthodologie MARP	Indicateurs (MOVs)
Activités	Activités	Activités	
Information /sensibilisation/plaidoyer. Stratégie de communication	Information/sensibilisation	Information/sensibilisation Stratégie de « pénétration » du milieu	<b>Stratégie d'intervention en GRNBC élaboré et présenté.</b> (document GRNBC, PV ateliers)
Mise en place des structures de concertation : <ul style="list-style-type: none"> <li>comités villageois GRNBC</li> <li>plate forme GRNBC avec les commissions ou volets dont la <b>commission</b> <b>« planification »</b> et <b>« suivi évaluation »</b></li> </ul>	Mise en place équipe de planification  Stratégie d'implication des parties prenantes :	Mise en place des comités villageois.	<b>Comités villageois mis en place.</b> (PV de constitution, Organigramme)  <b>Plate forme GRNBC mis en place</b> (Charte des responsabilités, organigramme programme de travail)  <b>« équipe de planification » mise en place.</b> (Organigramme et tableau des compétences)
Divers ateliers, missions, <b>conduite de MARP</b> , renforcement des capacités, analyse de filières, actions pour la légalisation de la GRNBC par la plate forme...  <b>Ateliers de renforcement</b>	Collecte de données pour le PA par l'utilisation de la MARP. <ul style="list-style-type: none"> <li>Données temporelles</li> <li>Données institution- nelles</li> <li>Données sectorielles ( sociales, économique, culturelles...)</li> <li>Données spatiales et bio-physiques.</li> </ul>	Utilisation des outils : <ul style="list-style-type: none"> <li>profil historique</li> <li>calendrier saisonnier</li> <li>diagramme de Venn, diagramme de Chapati</li> <li>arbre des problèmes</li> <li>arbre des solutions</li> <li>axes stratégiques</li> <li>classement par paire PAC</li> <li>transect</li> <li>cartographie participa- tive.</li> </ul>	<b>Plan d'Action Communautaire esquissé</b> (cadre logique du PAC par axes stratégiques et sur 3 ans)  <b>Cartographie disponible</b> (les 4 cartes du passé, du présent, du futur sans intervention, du futur avec intervention ou « carte de rêve »)

<p><b>des capacités.</b></p> <p><b>Ateliers sur le PA :</b> Rédaction PA :</p> <p>Ateliers sur le transfert de gestion : travail de la commission « législation/ légalisation »</p> <p>Séances de travail avec les COBAs : règlements intérieurs.</p>	<p>Collecte de données secondaires.</p> <p>Elaboration de PA : <b>Vision, conditions désirées et objectifs</b> Fusion PAC et Unités d'aménagement</p> <p>Consolidation des PA d'une macro-zone GRNBC</p> <p>Cahier des charges et règlements intérieurs.</p>	<p>Création de groupements d'intérêts, mouvement associatif...</p> <p>Rédaction du PAC/ PA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Monographie</li> <li>• Planification</li> </ul>	<p><b>Groupements d'intérêts créés</b> (dossiers de micro-projets, statuts, analyse de filières)</p> <p><b>Monographie zone GRNBC</b> ( partie I du document PA)</p> <p><b>PA de terroir finalisés.</b> (document PA)</p> <p><b>PA de la macro-zone finalisé</b> (document PA macro-zone)</p> <p><b>Contrat de transfert rédigé</b> <b>Cahier des charges rédigé</b></p> <p><b>Règlements intérieurs rédigés.</b></p>
<p>Processus de Transfert de gestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Contractualisation</b> <b>Contrat de gestion +</b> - PA -Cahier des charges -Règlements intérieur</li> </ul>			<p><b>Le transfert de gestion est effectif.</b> (Contrat de transfert de gestion signé)</p>
<p>Signature contrat de transfert de gestion</p>	<p>Stratégie de légalisation/officialisation</p>		<p><b>Transfert de gestion légalisé, réalisé</b> (contrat signé)</p>
<p>Mise en œuvre du PA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mobilisation de ressources</b></li> <li>• <b>Mise en œuvre des alternatives</b></li> </ul>			
<p>Mécanisme de suivi évaluation du processus de la GRNBC</p>	<p>Suivi évaluation du PA</p>	<p>Suivi évaluation du PAC/ PA</p>	<p><b>Structure de suivi en place et opérationnelle</b> ( plan de travail, fiches de suivi, rapports de suivi et évaluation)</p>

Ce tableau permet de situer, d'insérer le processus de planification dans un cadre plus global que constitue le processus GRNBC. Ce dernier répond aux préoccupations de CARPE sur plusieurs aspects dont la légalisation, les stratégies d'implication et autres.

D'un autre côté, il permet de voir aussi combien la collecte des données s'articule avec la méthodologie MARP qui répond aussi à un certain souci d'exhaustivité en matière de types de données requises.

Enfin, le tableau permet d'avoir une appréciation des étapes et du processus GRNBC et du processus de planification avec les principaux « benchmarks » et les « MOVs » dans le temps.

On peut noter particulièrement les deux niveaux d'élaboration de PA qui font que l'appréciation du niveau d'avancement de la planification doit se baser dans un premier temps sur la réalisation des PA des terroirs, et puis dans un second temps sur le degré de finalisation du PA de la macro-zone.

En clair, si un ou deux PA des terroirs de la macro-zone sont finalisés à 100 pour cent, ceci peut signifier que le PA de la macro-zone n'est qu'à 10 pour cent, le tout dépendant du nombre de terroirs pour une macro-zone GRNBC donnée. Toutefois, une fois que le rythme pour la finalisation d'un PA de terroir est bien maîtrisé et connu, on peut avoir une idée de la durée que va prendre la finalisation du PA de la macro-zone.

La stratégie adoptée pour le landscape Batéké est par exemple la politique de la tâche d'huile. Ce qui veut dire qu'on essaie de finaliser le processus GRNBC pour un terroir donné pour convaincre par les résultats et l'action les sceptiques et les réticents. Il y a en effet trop de préjugés et d'idées fausses concernant la GRNBC.

Toutefois, toutes les mesures ont été prises pour renverser cette tendance et le cas du terroir de Mpoh, sous préfecture de Ngo est en passe de devenir un « succes story ».

## Situation de la collecte des données.

**Tableau 5: Besoins en information et données pour le développement du plan d'aménagement pour la zone de GRNBC de NGO**

Données/ types d'information	Existantes	Sources	Commentaires	Lacunes		
				Lesquelles	Qui	Comment
<b>Physique</b>						
Limites de zone	Limites préliminaires Cartographie de la zone faite, mais pas de manière précise	Base des données SIG/WCS MARP, MOV 08	La zone communautaire de Ngo n'a pas été complètement délimitée	Limites finales	Equipe WCS Batéké	Cartographie participative, MARP
Campements, villages	villages	Base des données SIG/WCS MARP	Certains sont permanents, Il y a des campements ressemblant aux villages	Certains villages ne sont pas encore géo-référencés	Equipe Batéké et Conservateur de la Réserve de la Léfini	GPS
<b>Socioéconomique</b>						
Démographique :	Information partielle au PPG	Rapports PPG WCS,	Les informations actuelles ont été fournies par le projet de Protection des Gorilles. Mais elles ne concernent que la zone comprise entre à compléter	Information géo-référencée	Equipe CBRNM /Batéké	GPS, interviews (MARP), Interroger les archives
Gouvernance et utilisation des RN	Rapports socioéconomiques	WCS PPG				
	Etudes sur les règlements d'ordre intérieur	Equipe socio-économique Batéké	Les règlements sont d'ordre verbal	Non matérialisation sous forme de support juridique		
	Connaissance sur les terroirs villageois	Très peu d'informations	A compléter	Zones existantes et historique de terroir des autres villages	WCS / CBRNM	Cartographie participative (MARP)

Données/ types d'information	Existantes	Sources	Commentaires	Lacunes		
				Lesquelles	Qui	Comment
	Prélèvement de la ressource	Commentaires de certains chefs de clans	A Matérialiser comme document	Règles existantes et historique sur l'utilisation des ressources et zones d'eau	WCS	Atelier avec les communautés
Economique	Etudes sur les filières porteuses : porcine et produits agricoles	Pact/WCS	Mener l'étude au niveau des villages	L'équipe Batéké était très réduite	Pact	Impliquer les autres acteurs
<b>Biologique</b>						
Espèces ichthyologiques	Poissons			Poissons du bassin de la Léfini	Chercheur de l'Université Marien Ngouabi MAMONEKENE et autres	Faire les TDR pour le chercheur
Autres groupes taxonomiques	Partiellement disponible			Flora, reptiles, amphibiens, etc.	MOUTSAMBOTE et autres	
Habitats clés	Bai de Mphoh	Rapport Batéké				
Grands mammifères	7 Ordres regroupés en 13 familles sont présents dans la zone, il s'agit des: <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Artiodactyles</li> <li>◆ Primates</li> <li>◆ Carnivores</li> <li>◆ Pholidotes</li> <li>◆ Tubulidentés</li> <li>◆ Rongeurs</li> <li>◆ et Proboscidiens</li> </ul>	Rapport Batéké				Transects Recces voyages
Oiseaux	Diversité sur les oiseaux près de : Ordres Familles Espèces	Dawosett Lemaire				Observation directe

Données/ types d'information	Existantes	Sources	Commentaires	Lacunes		
				Lesquelles	Qui	Comment
Poissons	Diversité sur les poissons près de : ordres Familles Espèces					
<b>Les menaces, tendances à la gestion des ressources naturelles dans la zone Ngo</b>						
Changement biologique	Rareté de certaines espèces, etc.	WCS				
Changement socio-économique	Nombres de braconniers en augmentation, introduction du tracteur dans les méthodes agricoles	WCS, Districts, communauté de base	L'émergence de plusieurs villages le long de l'axe Mbouambé Ngo et Ngo Djambala est un indicateur probant			
Pressions sur les ressources	Braconnage du bois et de la faune dans les galeries forestières	Eaux et forêts	Morcellement des galeries forestières	Faible équipe de répression du MEF	DDEF	Application de la loi
<b>Système et capacité de gestion, gouvernance, suivi</b>						
WCS / Brigade forestière	Collaboration mutuelle	Rapports	Collaboration mutuelle			
Communautés	Groupes ethniques connus	Rapports				
Société civile	1. Identification des ONGs et Associations	WCS En cours	La réunion des partenaires du Landscape de Lékana a mis en place une stratégie pour l'identification des autres acteurs de la société civile	Documents légaux des acteurs de la société civile absents		Rassembler les textes juridiques

Données/ types d'information	Existantes	Sources	Commentaires	Lacunes		
				Lesquelles	Qui	Comment
<b>Statut Juridique</b>						
Textes légaux	Code Forestier, nouvelle loi sur la faune, Code de l'Environnement, Arrêté de création de la réserve, Arrêté sur les animaux intégralement protégés, Convention de Washington, Traité de la COMIFAC, etc					



Le tout dernier tableau par lequel nous allons conclure donne une idée synthétique de ce qui reste à faire et sur quelles années.

**Tableau 6 : Programmation et degré de réalisation du plan.**

<b>Tâches</b>		<b>FY08</b>	<b>FY09</b>	<b>FY10</b>	<b>FY11</b>
Equipe de planification		X	X		
Les informations et données nécessaires sont collectées		X	X		
Stratégie de participation du public et des parties prenantes mise en oeuvre		X	X		
Stratégie de reconnaissance et validation du plan mise en oeuvre			X		
<b>Elément</b>	<b>Degré de réalisation du PA en%</b>				
Valeur unique identifiée	5	X	X		
Caractéristiques de la macro-zone	10	X	X		
Conditions désirées	20	X	X		
Objectifs	20	X	X		
Micro-zones	20	X	X		
Guidelines	10		X		
Implémentation des activités et programmation	10		X		
Monitoring	5		X		
Plan de validation				X	
Plan d'adoption	0				X
<b>Pourcentage du plan complété</b>		<b>60%</b>	<b>90%</b>	<b>95%</b>	<b>100%</b>

## ANNEXE I.

### CANEVAS INDICATIF DU PA

#### INTRODUCTION

Contexte général: Les enjeux planétaires de l'environnement (changement climatique, dégradation de la biodiversité...) politique de l'Etat en matière de conservation, intégration Développement et Conservation dynamique et adéquation de l'appui des PTF, part du milieu rural...

Nécessité et opportunité de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un PA.

Méthodologie à adopter (données primaires et secondaires : MARP, analyse socio-économique/analyse scientifique.)

#### PREMIERE PARTIE : MONOGRAPHIE DE LA ZONE

##### I - Présentation générale de la zone

###### I.1- Situation géographique de la zone

###### I.1.1- Coordonnées géographiques

###### I.1.2- Délimitation

###### I.2- Historique de la zone

##### II – Structure et organe administratifs

###### II.1- Structure administrative

###### II.2- Organe administratif

##### III – Situation démographique

###### III.1- Analyse des effectifs de la population

###### III.2- Croissance démographique

##### IV – Caractéristiques physiques de la zone

###### IV.1- Les reliefs

###### IV.2- Géologie

###### IV.3- Le climat

###### IV.3.1- Température et pluviométrie

###### IV.3.2- Cataclysme naturel

###### IV.4- Hydrographie

###### IV.5- Végétation

###### IV.6- Faunes et flores

##### V. – Situation économique

###### IV.1- Activités des groupes de population à vocation agricole

###### IV.1.1- Types d'activités de la population

###### IV.1.2- Récapitulatif des ménages

###### IV.2- Secteur primaire

###### IV.2.1- Agriculture

###### a- Potentialité agricole

###### b- Plaine aménageable

###### IV.2.2- Elevage

###### IV.2.3- Pêches : activité d'appoint

###### IV.2.4- Exploitation forestière

###### a- Potentialité forestière

###### b- Les exploitants forestiers

- c- Déforestation
- d- Reforestation
- IV.2.5- Exploitation minière
- IV.3- Secteur secondaire : Artisanat
- IV.4- Secteur tertiaire

#### VI- Situation socioculturelle

- VI.1- Santé
  - VI.1.1- Situation générale des établissements sanitaires
  - VI.1.2- Renseignements complémentaires
- VI.2- Education
  - VI.2.1- Situation générale des établissements scolaires
  - VI.2.2- Renseignements complémentaires
- VI.3- Jeunesse, Sport, Loisir
- VI.4- Composition ethnique
- VI.5- Us et Coutume
- VI.6- Religion
- VI.7- Sécurité

#### VII- Situation des infrastructures

- VII.1- Voix de communication routière
- VII.2- Poste et télécommunication
- VII.3- Tourisme
- VII.4- Adduction d'eau potable
- VII.5- Marché

#### VIII- Les intervenants dans la zone

### **DEUXIEME PARTIE : LE PLAN D'AMENAGEMENT ET DE GESTION SIMPLIFIE.**

#### **I. Les atouts et les spécificités de la zone**

La valeur unique de la zone

#### **II- Le Zonage et les unités d'aménagement**

##### **II.1. Zonage.**

##### **II.2. Unités d'aménagement.**

#### **III- Les axes stratégiques pour le développement économique et écologique de la zone**

- III.1 – Introduction (Justification des choix des objectifs)
- III.2– Analyse des priorités
  - III.2.1- Identification des objectifs
  - III.2.2- Priorisation des objectifs
  - III.2.3- Analyse des priorités par rapport aux atouts
  - III.2.4- Analyse FFOM
- III.3- Plan d'actions à moyen terme de la zone (3 à 5 ans)
- III.4- Plan de travail de douze mois

#### **IV- Suivi et évaluation du PA**

- III.1- Mise en place d'un mécanisme de suivi
- III.2- Identification et formation des Responsables de suivi

## ANNEXE II

### LEXIQUE

***Cahier des charges*** : C'est un des outils clés de la GRNBC qui, de par son caractère normatif, permet aux communautés de base de mener dans les normes, et d'une manière orientée et balisée, les activités d'aménagement et de gestion de « leurs » ressources naturelles.

***Charte des responsabilités*** : Ce document définit les rôles et responsabilités de chacun des membres de la structure de concertation et de coordination sur la GRNBC. L'élaboration et le suivi des activités du PA font partie de ces rôles et responsabilités.

***Données primaires*** : Les données primaires sont celles collectées par l'équipe de planification au niveau des communautés de base.

***Données secondaires*** : Les données secondaires sont celles qui sont collectées avant ou après les séances de travail avec les villageois. Ce sont par exemple les résultats des études socio-économiques effectuées par des organismes de développement, ou encore des inventaires biologiques réalisées par une équipe d'une ONG de conservation. C'est l'équipe du consortium qui collecte et traite ces données.

***Unités d'aménagement*** : D'une certaine manière, il y a lieu de concilier au moins trois points de vue : celui de CARPE/USFS, du consortium avec sa méthodologie en GRNBC et les services techniques avec les nomenclatures d'usage. Là où les uns parlent d'objectifs du landscape, d'autres parlent d'unités d'aménagement, certains parlent d'objectifs de gestion. Une unité d'aménagement correspond à ce que CARPE définit comme une micro zone. Dans une zone GRNBC ou macro zone GRNBC on aura des subdivisions de zone consacrées à la chasse ou à l'écotourisme ou à la conservation/protection, etc.

***Objectifs de gestion*** : Il est d'usage de distinguer « aménagement » et « gestion » . Dans ce cas, l'aménagement connote une certaine idée de spatialité tandis que la gestion porte sur les aspects sectoriels et par conséquent sur les activités. De ce fait, on rentre simplement dans la notion de cadre logique avec ces objectifs, ces résultats attendus et activités...

***PAC*** : Le PAC ou Plan d'Actions Communautaires est le document obtenu à l'issue d'une conduite de MARP, c'est-à-dire après un processus de planification participatif avec les communautés de base. Le PAC est multisectoriel et porte surtout sur les aspects socio-économiques, même si il comporte des éléments sur les aspects écologiques. Le PAC est l'outil de gestion et de planification au niveau d'un terroir.

***PA*** : Le PA ou Plan d'Aménagement et de Gestion simplifié est un plan qui est en quelque sorte la fusion des résultats du zonage ou de l'analyse spatiale, et donc environnementale, avec le PAC. Le PA met un peu plus l'accent sur la gestion des ressources naturelles.

Nom du document : DS léfini janvier 2009 EM VF  
Répertoire : E:\MOVS 08 beteke\PAGS ET DOC STRATEGIE  
Modèle : C:\Documents and Settings\papa\Application  
Data\Microsoft\Modèles\Normal.dot  
Titre : Document de stratégie pour la planification du landscape  
Salonga  
Sujet :  
Auteur : Invité  
Mots clés :  
Commentaires :  
Date de création : 30/01/2009 05:59:00  
N° de révision : 2  
Dernier enregistr. le : 30/01/2009 05:59:00  
Dernier enregistrement par :  
Temps total d'édition : 1 Minute  
Dernière impression sur : 31/01/2009 13:03:00  
Tel qu'à la dernière impression  
Nombre de pages : 35  
Nombre de mots : 12 230 (approx.)  
Nombre de caractères : 67 271 (approx.)